

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 15 mai 2009

Service instructeur
Service Développement Culturel

N° CP-2009-7-7-2

Service consulté

FONDS DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES LOCALES

Résumé : Il vous est proposé, dans le présent rapport, d'examiner 3 demandes de participations financières pour un montant total de 1 400 € dans le cadre du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales.

Lors de sa réunion du 1^{er} avril 2009, la Commission de la Culture et du Patrimoine a examiné 3 demandes de participations financières pour un montant global de 1 400 € dans le cadre du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales.

Les propositions de cette Commission vous sont récapitulées dans les tableaux annexés au présent rapport.

Vous voudrez bien vous prononcer sur ces propositions, étant précisé que les montants nécessaires seront prélevés, le cas échéant, sur les lignes budgétaires prévues au budget du Département, à savoir :

- Programme D724, opération 2009-D724-9999, imputation 65-311-6574-2377-371, concernant le Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales pour un montant de 500 € ;
- Programme D724, opération 2009-D724-9999, imputation 65-311-65734-2377-371, concernant le Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales pour un montant de 900 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

FONDS DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES LOCALES

Commission de la Culture du 1er avril 2009

Association

Imputation : 65-311-6574-2377-371

(D724)

Canton	Demandeur	Nature	Budget prévisionnel	Proposition de la 7ème commission	Observations
Saint-Amarin	Association ARTOTUSI	Spectacle d'animation culturelle "Lui Elle & Sens Ciel" tout public, sur un territoire naturel (site du Gazon vert) faisant intervenir des artistes (sculpteurs, musiciens, calligraphes) en prélude à l'ouverture saisonnière du Moulin de Storckensohn le 20 juin 2009.	18 000 €	500 €	Projet qui associe plusieurs esthétiques et dont le rayonnement est envisagé sur le Territoire Thur/Doller, mais dont le volet portant sur les actions de sensibilisation en direction des publics semble insuffisamment construit pour bénéficier d'une aide au titre de l'animation culturelle. Proposition d'une aide ponctuelle sur le Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales
TOTAL				500 €	

Pour mémoire : le montant maximal de l'aide non-reconductible qui peut être allouée aux projets relevant du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales s'élève à 600 €

FONDS DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES LOCALES

Commission de la Culture du 1er avril 2009

Communes

Imputation : 65-311-65734-2377-371

(D724)

Canton	Demandeur	Nature	Budget prévisionnel	Proposition de la 7ème commission	Observations
Wintzenheim	Ville de Wintzenheim	1ère édition du Festival d'Art et de Culture intitulé " Le Solstice du Lévrier" du 16 au 21 juin 2009.	7 300 €	500 €	Projet d'animation locale incluant des actions culturelles et associatives (expositions, spectacle musical, concert, projection de film, opéra réalisé par les enfants de l'école la Dame Blanche et animations diverses par les associations locales) pour lequel l'aide attendue du Département s'élève à hauteur de 1 500 €. Malgré le caractère pluridisciplinaire de l'opération, en l'absence de larges actions pédagogiques, et compte tenu de son rayonnement territorial dans la seule commune de Wintzenheim, cette opération pourrait relever d'un soutien au titre du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales.

<i>Canton</i>	<i>Demandeur</i>	<i>Nature</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Proposition de la 7ème commission</i>	<i>Observations</i>
Rouffach	Commune de Pfaffenheim	Manifestation "Bienvenue à Jean Ferrat" les 27, 28 et 29 mars 2009	9 000 €	400 €	<p>Projet d'animation locale organisé par le Conseil Municipal des enfants avec le soutien de l'association locale et le Syndicat Viticole sur le thème de Jean Ferrat incluant une exposition, un spectacle théâtralisé avec la participation des chorales et sociétés de musique locales, découverte de grands crus... L'aide attendue du Conseil Général est de 1 500 €.</p> <p>Malgré le caractère pluridisciplinaire de l'opération, en l'absence de larges actions pédagogiques, et compte tenu de son rayonnement territorial dans la seule commune de Pfaffenheim, cette opération pourrait relever d'un soutien au titre du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales.</p>
TOTAL				900 €	

Pour mémoire : le montant maximal de l'aide non-reconductible qui peut être allouée aux projets relevant du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales s'élève à 600 €